

N° ADM/2021/14

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	25 mars 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	25 mars 2021	En exercice : 50 Présents : 39 Votants : 47

Séance du 31 mars 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 31 mars deux mille vingt-et-un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET (sauf délibérations n° 22 à 26), Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Manuel PETIT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Murielle LE ROY, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Sophie CALLÉ, pouvoir à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Guy BOURRAS
M. Guy GOUIN, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléé par M. Manuel PETIT
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN
M. Guy AVENIA
M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Candidature à l'appel à projets « Mobilités solidaires pour permettre à chacun de se déplacer » lancé par la Fondation MACIF et le CEREMA

ADM/2021/14

Conseil communautaire du
31 mars 2021

Objet : Candidature à l'appel à projets « Mobilités solidaires pour permettre à chacun de se déplacer » lancé par la Fondation MACIF et le CEREMA

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien porte un projet d'expérimentation d'une plateforme de mobilité des seniors visant à proposer aux personnes âgées de plus de 70 ans, rencontrant des difficultés à se déplacer de manière occasionnelle, un service de mobilité pour favoriser l'accès aux soins et aux actions de prévention, lutter contre l'isolement social et faciliter les démarches de la vie quotidienne ;

Considérant que cette plateforme de mobilité se déploiera sur les territoires de la Communauté de Communes du Jovinien et de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (via sa Maison France Service), et sera gérée par un prestataire dans le cadre d'une procédure de marché public ;

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien bénéficie, pour 2020 et 2021, d'un soutien financier de 60 000 € par an de la part du Conseil départemental dans le cadre de la conférence des financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie ;

Considérant que l'obtention de financements complémentaires permettra à la Communauté de communes du Jovinien d'élargir l'offre de service à davantage de bénéficiaires ;

Considérant que la Fondation MACIF et le CEREMA ont lancé un appel à projets « Mobilités solidaires, pour permettre à chacun de se déplacer » permettant à des associations ou des collectivités porteuses de projets de mobilité solidaire innovants destinés aux personnes vulnérables, de bénéficier d'un soutien financier (d'un montant maximum de 15 000 €) et d'un accompagnement technique ;

Considérant que le budget prévisionnel 2021 pour la mise en œuvre opérationnelle de la plateforme s'élève à 80 000 € (prestations de gestion de la plateforme, ingénierie, communication) ;

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **SOLLICITE** toutes subventions possibles aux taux les plus élevés possibles pour la réalisation de cette opération ;
- **AUTORISE** le Président à répondre à l'appel à projets « Mobilités solidaires, pour permettre à chacun de se déplacer » porté par la Fondation MACIF et le CEREMA ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la réalisation de cette opération.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET